

*Houses of Birth, Houses of life : This article explains the creation of houses of birth in France so that the women are confined without stress in the best conditions and under the best sanitary arrangements (text in French)*

## **MAISONS DE NAISSANCE, MAISONS DE VIE**

La France est également en retard dans ce domaine (comme tant d'autres encore). Les Maisons de naissance existent depuis longtemps dans tous les pays d'Europe, sauf ... en France et en Hollande (car ce pays autorise l'accouchement à domicile).

Il se trouve que les Sages-femmes essaient depuis quelques années de les introduire dans notre pays, mais c'est là sans compter l'opposition farouche des médecins obstétriciens qui ne sont pas sensés les contrôler. En effet, le corps des Sages-femmes n'est pas un corps d'auxiliaires médicaux mais un corps de paramédicaux (à l'instar des dentistes et pharmaciens). Elles sont donc des praticiens indépendants et à ce titre, un exception. Pourtant, leurs responsabilités augmentent sans qu'on leur reconnaisse des droits à la hauteur. C'est une des raisons de leur fronde.

Il faut dire que les médecins français cherchent encore à conserver un pouvoir totalitaire sur la santé, ce qui fait de leur système médiéval un archaïsme bien illusoire empêchant tout de même l'évolution et le modernisme sanitaire dans notre pays. Mais tout empire a une fin.

Il faut donc que le corps médical, dans ce domaine aussi, arrête l'hypocrisie ambiante et que le Ministère de la Santé arrête aussi sa manipulation de la législation. Certes, la France est paralysée par les lobbies, mais ce sont les citoyens qui payent le prix fort des archaïsmes dont notre pays s'est toujours fait la spécialité.

Les Maisons de Naissance sont censées être proche des CHU au cas où un problème surviendrait. En Hollande, par exemple, l'accouchement à domicile (30 %) est fréquent et généralement, une ambulance attend pour le cas où il y aurait un problème ; et tout se passe bien depuis des années car ce pays possède le taux de mortalité postnatal le plus faible d'Europe.

Pourtant, le Ministère Français impose la présence d'un obstétricien et d'un anesthésiste dans ces Maisons ! Voici encore là une situation anachronique bien de chez nous. Or les Maisons de naissances sont précisément créées par les Sages-femmes dont la mentalité professionnelle plus souple et l'expérience, dans le domaine de l'accouchement, ne sont plus à démontrer : Leur expérience est même généralement supérieure à celle des obstétriciens.

Ainsi, les Sages-femmes sont beaucoup plus ouvertes à des méthodes d'accouchement sans violence et même très propices à des ambiances d'accouchement calmes et sereines où la future maman n'est ni stressée ni bousculée et où les bébés sont choyés en douceur.

Il est un fait malheureux qu'en France, l'accouchement est considéré comme une pathologie, sans parler des principes judéo-chrétiens où une femme honnête enfante dans la douleur. Or on sait que le stress de l'accouchement (hélas pas mal véhiculé entre femmes et souvent passivement entretenu par le corps médical) est une raison majeure des difficultés d'accouchement. Pourtant, il existe des moyens, notamment homéopathiques, pour faciliter considérablement et écourter les accouchements.

A ce propos, les vétérinaires accouchant des juments de grand prix les utilisent depuis des lustres avec succès afin de garantir que le poulain et sa mère seront sains et saufs (cela vaut mieux d'ailleurs étant donné leur valeur).

Il existe aussi les accouchements en bassin si apaisants facilitant la parturition. Quant au péridurales, elles ont été démontrées d'effet essentiellement psychique par le Dr Michel Odent, conseiller auprès de l'OMS qui a établi, durant sa carrière d'obstétricien, les preuves de ses assertions (consignées dans un rapport) : La péridurale entame le lien affectif entre la mère et l'enfant tout en rendant l'accouchement plus difficile (l'anesthésie est sensitive mais aussi motrice, ce qui implique donc l'usage des forceps). Or ses conclusions sont malheureusement confirmées par les psychiatres.

Il est donc temps d'organiser et développer la création de Maisons de Naissance en France afin de permettre aux futures mamans d'accoucher avec des moyens souples, élargis et dans une ambiance calme, chaleureuse, sereine et positive sans stress médical ni hospitalier.

C'est ce que s'efforcent de faire les Sages-femmes qui ont, bien sûr, besoin de votre soutien afin de faire évoluer les mentalités quant à la mise au monde d'un enfant. La France prétend être un pays de liberté, alors défendons aussi la liberté de donner la vie comme bon nous semble en toute sérénité et avec la sécurité que permet la technologie moderne.

Vous pouvez envoyer également un soutien financier par un don à :  
l'Association pour une Maison de Naissance (la première en France), 3, rue de l'Aramon,  
34000 Montpellier. Tel : 0467 02 10 21

© Pascal Labouret – 2002